

**EXTRAIT DU PROCES  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL**

Publié le

ID : 033-253306310-20231127-2023\_05\_57-DE

**L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 9h00,**

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, Présidente, en visioconférence.

Date de convocation : 24 octobre 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT ; Mme Françoise de ROFFIGNAC ; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD ; M. Stéphane LE BOT ; M. Jean PROU ; M. Jacky BOTTON ; Mr Louis CAVALEIRO ; Mr Cyril PENAUD, Mme Michèle SAINTOUT ; Mme Marie-Pierre QUENTIN ; Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE.

Etaient excusés : Mme Véronique HAMMERER ; Mme Célia MONSEIGNE ; M. Olivier ESCOTS

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST ; Mme Elodie LIBAUD, Département de la Charente-Maritime.

Président de séance : Mme Françoise de ROFFIGNAC

Secrétaire de séance : Mme Pascale GOT.

**Délibération N° 2023-05-57**

**Plan Garonne : Choix d'un prestataire pour la prestation « Perceptions des identités de l'estuaire de la Gironde »**

**Membres en exercice : 17**

**Membres présents : 11**

**Suffrages exprimés : 11**

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

*Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;*

*Vu la commande publique et l'ordonnance n° 2015-899, le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 ;*

*Vu le contrat plan interrégional état-régions (PIER) Vallée de la Garonne III 2021-2027*

*Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 portant attribution d'une subvention au Syndicat Mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde*

*Vu la délibération n° 2022-03-39 du 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;*

Par délibération n° 2022-03-39, le SMIDDEST a répondu à l'AMI lancé par les services de l'Etat sur le volet IV du CPIER Garonne. La proposition du SMIDDEST a été retenue par l'arrêté du 22 décembre 2022 portant attribution d'une subvention pour ledit projet.

Afin de répondre aux objectifs de la mission « Paysages de Garonne : perceptions des identités de l'estuaire de la Gironde », initiée dans le cadre du PIER Plan Garonne, le SMIDDEST souhaite faire appel à un prestataire pour engager une démarche paysagère à l'échelle de l'estuaire de la Gironde. Le montant prévisionnel de la prestation est inférieur au seuil de 40 K€ HT des marchés publics ce qui permet une procédure adaptée dispensée de mesures formelles de publicité et de mise en concurrence.

Après envoi d'un cahier des charges et prise de contact du chargé de mission Paysages du SMIDDEST auprès de prestataire, il apparaît que la proposition de l'association Tilos datée du 21 novembre 2023, exempt de TVA, répond au cahier des charges attendu et reste dans l'enveloppe budgétaire prévue.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

Il est décidé à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article 1 : D'attribuer le marché de la prestation « Paysages de Garonne : perceptions des identités de l'estuaire de la Gironde » à l'association Tilos pour un montant de 38 000 € HT, exempt de TVA.

Article 2 : D'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à la réalisation de ce marché.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 27 novembre 2023.

**La présidente de séance,**

**Françoise de BOFFIGNAC**  
**SMIDDEST**

Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire  
12 rue St. Simon - 33390 BLAYE  
05.57.42.33.76 - contact@smiddest.fr  
Tél : 33 5 57 42 33 76



**La secrétaire de séance,**

**Pascale GOT**

